RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 DAV
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : LES GILLARDIERES
22250 PLUMAUGAT

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Aymeric DAVY**, demeurant [redacted]
- **Monsieur Mickaël DAVY**, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2 DAV au capital de 1 000 euros, dont le siège social est LES GILLARDIERES, 22250 PLUMAUGAT, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date de ce jour,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Aymeric DAVY**, demeurant [redacted]
- **Monsieur Mickaël DAVY**, demeurant [redacted]

Monsieur Aymeric DAVY et Monsieur Mickaël DAVY disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Aymeric DAVY et Monsieur Mickaël DAVY acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Monsieur Aymeric DAVY et Monsieur Mickaël DAVY auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page scellée des signatures.

Aymeric DAVY
« Bon pour acceptation des fonctions
De gérant »

[redacted]

Mickaël DAVY
« Bon pour acceptation des fonctions
De gérant »

[redacted]